



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 17 JUILLET 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 17 juillet 2023 à 16 h 15 à la salle du conseil située au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville et à laquelle étaient présents monsieur Gilles Pagé (district n° 1), madame Françoise Hogue Plante (district n° 2) et monsieur Gérald Allard (district n° 6), tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. le maire Yvon Deshaies.

Étaient absents : M. Mike Touzin (district n° 3)
Mme Sylvie Noël (district n° 4)
M. Alain Pichette (district n° 5)

Était aussi présent : M. Yvon Douville, directeur général et greffier adjoint

Le greffier adjoint fait lecture de l'avis de convocation ci-après :

CONSIDÉRANT qu'en date du 13 juillet 2023, vers 10 h, la soussignée, greffière, a reçu, conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19), l'ordre verbal de M. le maire Yvon Deshaies, de convoquer tous les membres du conseil municipal à une séance extraordinaire devant se tenir **LE LUNDI 17 JUILLET 2023 à 16 h 15, à l'hôtel de Ville de Louiseville, situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, et ce, afin de considérer les sujets suivants :

Moment de recueillement

Points à traiter lors de la séance extraordinaire:

- 1^o Approbation de l'ordre du jour (2023-315)
- 2^o Adoption du règlement 759 amendant le règlement 747 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 515 633 \$

Période de questions – (règlements n^{os} 2 et 59)

Clôture de la séance à _____

En foi de quoi, j'ai signé à Louiseville
Ce 14^e jour du mois de juillet 2023

Maude-Andrée Pelletier
Greffière

SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation a été signifié de la façon suivante :

Yvon Deshaies	en main propre le 14 juillet 2023
Gilles Pagé	par courriel le 14 juillet 2023
Françoise Hogue Plante	par courriel le 14 juillet 2023
Mike Touzin	par courriel le 14 juillet 2023



Sylvie Noël
Alain Pichette
Gérald Allard

par courriel le 14 juillet 2023
par courriel le 14 juillet 2023
par courriel le 14 juillet 2023

2023-315

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANÇOISE HOGUE PLANTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du lundi, 17 juillet 2023 à 16 h 15 tel que présenté.

2023-316

ADOPTION DU RÈGLEMENT 759 AMENDANT LE RÈGLEMENT 747 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 515 633 \$

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par monsieur Alain Pichette en vertu de la résolution 2023-289 à la séance ordinaire du 10 juillet 2023 et qu'un projet de règlement a été déposé et adopté à cette même séance par la résolution 2023-292;

CONSIDÉRANT qu'une copie du règlement a été déposée lors de la présente séance du conseil;

CONSIDÉRANT que le greffier adjoint a mentionné l'objet du règlement et sa portée;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GÉRALD ALLARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ce qui suit :

D'ADOPTER le règlement numéro 759 amendant le règlement 747 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 515 633 \$.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présente séance est levée à 16 h 17.

YVON DESHAIES
MAIRE

YVON DOUVILLE
GREFFIER ADJOINT